

Rapport Concours Cachan 2022 Economie, épreuve écrite d'option

Jury : Maxime Fajeau, Joseph Ghariani, Dylan Martin-Lapoirie, Bosco Ménard, Charlotte Méricaud et Marine Salès-Juet (coordinatrice).

Joseph Ghariani, Dylan Martin-Lapoirie et Marine Salès-Juet ont intégré le jury cette année.

Sujet : Le retour de l'inflation : une chance ?

Entre parenthèses apparaissent les données de 2021.

- Nombre de candidat.e.s concerné.e.s : 351 (316)
- Nombre de candidat.e.s présent.e.s : 335 (306)
- Nombre de candidat.e.s absent.e.s : 16 (10)
- Nombre de copies blanches : 2 (3)
- Note minimum : 0/20 (0/20)
- Note maximum : 19,5/20 (20/20)
- Moyenne : 9,69 (9,38)
- Ecart-Type : 3,9 (3,52)

Le sujet proposé par le jury cette année portait sur une des notions transverses et d'actualité du programme d'économie de la filière BLSES et des sciences économiques en général – l'inflation – avec la diversité des mécanismes et des enjeux économiques associés. La grande richesse des éléments du programme qui pouvaient être utilisés a permis un nombre limité de copies blanches (seulement 2 copies cette année). Le sujet invitait les candidat.e.s à articuler différentes approches, différents regards et différents niveaux d'analyse. En ce sens, il n'excluait *a priori* aucune proposition de traitement du sujet. 13 copies ont obtenu une note strictement inférieure à 4/20 (soit 3,8 % des copies), contre 10 (3,3 %) en 2021 et 26 (8,9 %) en 2020. Le jury se félicite à nouveau du nombre réduit de candidat.e.s qui ne sont pas de fait en mesure de proposer une dissertation complète ou au moins une ébauche de réflexion à partir d'éléments pertinents du programme. En tête de distribution, 21 copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (une copie a obtenu la note de 19,5/20 et deux copies celle de 19/20, contre une copie à 20/20 et deux copies à 18,5/20 en 2021).

Le jury rappelle, comme les années passées, que l'objectif de la dissertation d'économie dans le cadre de l'épreuve spécifique de l'ENS Paris-Saclay n'est pas de présenter le plus grand nombre possible de connaissances en visant à l'exhaustivité, mais de proposer une argumentation intéressante et originale, fondée sur des connaissances bien maîtrisées, théoriques comme empiriques, pertinemment choisies et articulées. Le jury était ouvert à tous types d'argumentation et d'apports théoriques et empiriques dès lors que ces apports étaient correctement explicités (sans erreur et de manière intelligible) et reliés à la fois au sujet et à l'argumentation propre retenue et développée par les candidat.e.s.

Outre des connaissances théoriques et empiriques, le sujet nécessitait pour être correctement traité une définition précise et exhaustive de ses termes. Sans cela, il était difficile de proposer une réflexion personnelle, structurée et argumentée. En ce sens, l'introduction est apparue trop souvent comme un passage contraint que les candidat.e.s semblent rédiger sans avoir compris son intérêt propre.

Le jury souligne de nouveau que la définition et la discussion de tous les termes du sujet est absolument nécessaire pour délimiter l'étendue du sujet, une problématique et aboutir à un plan. Le sujet de cette année invitait à réfléchir sur trois termes : « *inflation* », « *retour* » et « *chance* ». En particulier, le jury a été étonné de l'absence ou du manque de maîtrise de la définition même de la notion d'inflation (hausse du niveau général des prix, soit de *tous* les prix). Certain.e.s candidat.e.s ont même de manière assez étonnante confondu les notions de taux d'inflation et de taux d'intérêt ! On note également l'absence récurrente d'indication relative à la mesure de l'inflation, souvent controversée par ailleurs. Sans détailler outre mesure cet aspect (ce n'était pas le sujet), il est crucial que les candidat.e.s puissent être en mesure d'évoquer l'indicateur de mesure du phénomène économique qu'est l'inflation (l'IPC et l'IPCH au niveau européen). Le sujet nécessitait également d'analyser (plus que de définir) les termes de « *retour* » (retour par rapport à une période antérieure marquée par une faible inflation, et par la crainte d'une désinflation durable, voire d'une déflation et d'une trappe à liquidité dans les économies occidentales) et de « *chance* » (un avantage, un atout, une force mais également une opportunité à saisir : pour qui ? différemment selon les causes de l'inflation ? à quelle échéance ?).

En conséquence de cette faiblesse de la discussion des termes du sujet, trop peu de copies proposent une vraie problématique. On constate très souvent une confusion notable entre problématique et sujet. Une problématique ne doit pas être une simple reformulation, voire une reprise telle quelle du sujet. Les candidat.e.s ne doivent pas se limiter à poser une question à la fin de l'introduction (ou pire, une liste de questions sans préciser laquelle sera retenue comme problématique...). Il faut préalablement définir correctement et de manière exhaustive les termes du sujet, puis présenter le(s) problème(s) qu'il soulève, en montrant quelles sont les tensions, difficultés ou contradictions existantes. La problématique vient résumer cette phase de réflexion sur les enjeux soulevés par le sujet. Ainsi, problématique et plan non justifiés dans l'introduction sont non recevables pour le jury, le pire des cas étant celui où le plan finalement proposé ne répond ni à la problématique posée, ni au sujet.

En ce qui concerne le plan en lui-même, en économie la simplicité est souvent synonyme d'efficacité. Une analyse des effets différenciés de l'inflation selon ses causes était possible : inflation de source endogène (causée par une demande et une création monétaire ; causée par des structures concurrentielles oligopolistiques ou monopolistiques) ou de source exogène (causée par une augmentation des coûts de production et des difficultés d'approvisionnement à l'échelle mondiale de par la crise de la Covid-19 et la guerre en Ukraine ; causée par le changement climatique). Il semblait également incontournable de distinguer les effets du retour de l'inflation selon différentes catégories d'agents économiques (ménages prêteurs, ménages emprunteurs, entreprises, Etat), et sur différents horizons temporels (court et long terme). Il n'était pas attendu que tous ces éléments soient nécessairement retranscrits dans le plan, mais les très bonnes copies ont réussi à analyser le sujet sous ces différents angles et niveaux d'analyse de manière convaincante. De façon plus générale, le jury suggère aux candidat.e.s de

proposer des plans simples et structurés (sans pour autant tomber dans le lieu commun) plutôt que de chercher l'originalité à tout prix.

Dernier point en ce qui concerne les moments attendus et cruciaux d'une bonne introduction : des annonces de plan restent décevantes et enchaînent les généralités qui en disent trop peu sur le contenu réel des grandes parties de la dissertation à venir. Il faut impérativement là aussi recentrer le propos et annoncer efficacement l'argument central ou le cadre de chaque partie : par exemple, si l'objet est d'étudier les effets négatifs du retour de l'inflation pour les différents agents économiques, une phrase courte doit suffire à l'annoncer. Des annonces de plan simples et courtes sont bien plus faciles à appréhender pour la personne corrigeant la copie et signalent en général des arguments et une argumentation bien maîtrisés. Le jury n'est pas hostile à des plans « apparents », qui facilite la lecture et aide à la structuration de la pensée pour les candidat.e.s. Enfin, les plans proposés peuvent contenir deux ou trois parties, tant que le raisonnement sous-jacent est justifié et suit une logique pertinente.

Le jury recommande également à nouveau vivement aux candidat.e.s de ne pas dévier et délayer leur ligne d'argumentation principale pour présenter des points qu'ils ou elles ont l'impression de particulièrement bien maîtriser : en ce qui concerne les copies de concours, on ne saurait trop rappeler que la longueur n'est clairement pas synonyme de la qualité, et qu'une copie resserrée et proche du sujet vaut bien mieux qu'une copie diluée où figurent des éléments nombreux, souvent disparates et non justifiés, voire parfois hors-sujet. Le jury rappelle encore que la qualité des connaissances, de leur présentation et de leur articulation dans une argumentation claire est bien plus importante que leur quantité.

Au final, le jury n'a pas eu de difficultés à distinguer les très bonnes copies présentant le contexte de l'analyse menée, une réelle problématisation, un développement étayé par des éléments théoriques et empiriques pertinents ; des copies moyennes proposant souvent une restitution plus ou moins réussie d'un cours sans se référer clairement au sujet et à ses enjeux ; des mauvaises copies qui témoignent de mécanismes économiques non acquis et compris, d'une mauvaise compréhension du sujet, d'un plan non lisible ni intelligible).

En termes de connaissances, trois grandes dimensions du programme étaient attendues :

- Les fonctions macroéconomiques : les grands indicateurs macroéconomiques (taux d'inflation) ; les fonctions de consommation, d'épargne et d'investissement.
- L'équilibre macroéconomique : courbes de Phillips, le modèle offre/demande globales et ses développements.
- L'équilibre macroéconomique : les politiques monétaires et budgétaires, application dans le cadre de l'Union européenne.

Une analyse pertinente du sujet conduisait les candidat.e.s à analyser dans un premier temps les effets possibles du retour de l'inflation sur les différentes fonctions et agrégats macroéconomiques (consommation et pouvoir d'achat, investissement, épargne, chômage, inégalités, dettes, compétitivité...), et à discuter en conséquence des implications du retour de l'inflation en termes de politiques économiques, notamment monétaire (fin des politiques monétaires non conventionnelles : « *quantitative tightening* », impact d'une hausse des taux d'intérêt directeurs), en lien avec la conduite par les Etats de la politique budgétaire. Une application dans le cadre de l'Union européenne était bienvenue et valorisée par le jury. Le sujet invitait à étudier le cas de la France dans son environnement européen marqué par une longue

période de désinflation, voire un risque de déflation : le retour de l'inflation questionne donc bien l'usage et les outils de la politique monétaire qui a été déléguée à la Banque centrale européenne (BCE).

Le jury a mis en valeur les copies dans lesquelles les éléments suivants étaient présentés :

- l'impact du retour de l'inflation sur l'évolution des dettes et notamment de la dette publique ;
- les enjeux redistributifs liés au retour de l'inflation : la question des inégalités devait être posée et traitée, notamment au niveau des ménages, selon qu'ils soient épargnants ou emprunteurs ;
- l'impact d'un retour de l'inflation au niveau de la compétitivité des économies, notamment pour celles qui ont basé leur modèle économique sur la compétitivité prix des produits ;
- les enjeux en termes de transition écologique : la hausse du prix de l'énergie peut être considérée sous certaines conditions comme une opportunité à saisir afin de changer, ou de faire évoluer, notre modèle économique de consommation et de production.

Le jury a également valorisé les copies qui articulaient leur réflexion théorique avec des éléments empiriques, concrets, tirés de la littérature académique, mais aussi de faits historiques, économiques et sociaux au programme, ou de l'actualité, qui était un élément crucial et discriminant dans le cadre du sujet proposé. Le jury insiste sur le fait que les connaissances acquises dans le cadre du programme et les argumentations attendues lors de l'épreuve d'économie du concours doivent être mises en relation et en dialogue avec le réel. Les argumentations développées ne peuvent pas être « hors sol ». Par exemple, le lien entre inflation et chômage a été souvent présenté à l'aide de la courbe de Phillips, ce qui était bienvenu. Le jury rappelle tout de même que la courbe de Phillips n'est pas récente (1958 !) dans sa construction et son explication et qu'elle a connu et connaît encore des évolutions théoriques à l'épreuve des faits économiques.

En ce qui concerne l'argumentation, notons que les propos normatifs type « cafés du commerce » sont à éviter absolument dans des copies de concours. Le programme en économie propose au sens du jury une très grande diversité d'éléments qui permettent de discuter, sans jugements de valeur moralistes ou idéologiques, les aspects bénéfiques comme néfastes de l'inflation, de la conduite de la politique monétaire au sein de l'Union européenne ou de notre système économique actuel.

A propos de l'utilisation des schémas dans les copies, le jury recommande de ne pas les faire trop petits et surtout de les commenter afin qu'ils apportent une véritable contribution à la démonstration. Ils peuvent être un outil précieux pour l'argumentation et beaucoup de bonnes copies présentaient des schémas très convaincants. Des candidat.e.s ont réussi à présenter graphiquement et à utiliser le modèle Offre globale/Demande globale et ses développements avec brio pour répondre au sujet. Mais d'autres candidat.e.s ont présenté des graphiques sans explication. A nouveau pour la courbe de Phillips (et ses développements ultérieurs), certaines copies n'expliquaient pas ses fondements empiriques et théoriques, et ainsi énonçaient comme une vérité absolue la relation négative entre taux d'inflation et taux de chômage. Enfin, il est recommandé aux candidat.e.s de n'entreprendre d'illustrer leurs raisonnements par des schémas que dans les cas où ils sont bien maîtrisés : rien ne révèle mieux une incompréhension ou une confusion qu'un schéma erroné.

Quelques erreurs trop fréquentes ont été relevées :

- Le modèle IS-LM ne peut être utilisé à lui seul de manière pertinente pour présenter les effets du retour de l'inflation qui serait causée par des politiques conjoncturelles de relance. Le jury rappelle que le modèle IS-LM est par hypothèse un modèle de court terme où le niveau général des prix est fixe.
- En microéconomie, des analyses des effets de l'inflation sur le consommateur représentatif ont pu être conduites. Le jury a été globalement conciliant vis-à-vis de cette approche, qui démontre d'une volonté d'utiliser la « boîte à outils » de l'économiste. Cependant, peu de copies ont bien posé le cadre de l'analyse : quand tous les marchés sont parfaitement concurrentiels et en l'absence de rigidités, l'inflation, en tant que hausse du niveau général des prix implique certes un durcissement de la contrainte budgétaire de par la hausse des prix des biens et services consommés, mais également une hausse du revenu du consommateur de par la hausse du prix du travail ; en effet, la hausse des prix diminue le salaire réel, or celui-ci doit être égal à la productivité marginale du travail, donc à productivité marginale du travail donnée, le salaire nominal doit s'ajuster à la hausse. Ceci n'a en conséquence aucun impact sur le pouvoir d'achat du consommateur rationnel et donc sur l'équilibre de consommation de ce dernier. En revanche, en l'absence de concurrence pure et parfaite sous l'hypothèse des rigidités nominales dans l'économie (ajustement avec retard des salaires nominaux), le consommateur subit bien un durcissement de sa contrainte budgétaire et une baisse de son pouvoir d'achat. L'équilibre du consommateur en est alors modifié défavorablement.
- Toujours en microéconomie, dans la représentation de l'arbitrage entre deux biens, certaines copies proposent des courbes d'indifférence qui se croisent (ce qui n'est pas possible selon les hypothèses néoclassiques de rationalité), indiquent les « prix » en ordonnée et les « quantités » en abscisse, ou encore représentent mal la modification du prix de l'ensemble des biens.
- Les effets de l'inflation sur les dettes des agents économiques, et notamment sur celles des administrations publiques, n'ont pas été bien cernés : l'inflation réduit certes le poids réel des dettes passées, mais pas nécessairement celui des dettes présentes et futures en raison de la possible hausse du taux d'intérêt nominal liée à un resserrement de la politique monétaire menée par la Banque centrale.
- Le jury a sanctionné les copies qui n'ont envisagé l'impact de l'inflation que sur la croissance économique : le concept de croissance économique ne doit pas être utilisé pour tous les sujets comme une « recette » afin de problématiser le sujet, et le jury rappelle que les théories de la croissance ne sont pas au programme du concours.

Pour finir, quelques éléments de détail :

- Le jury rappelle que les termes « la théorie économique », « certains économistes » ou « l'école de pensée » sont vraiment trop vagues et doivent être absolument évités dans la construction et l'annonce du plan.

- La distinction entre « nominal » et « réel » est souvent approximative. Or pour un sujet portant sur l'inflation, et dans le contexte actuel, cette distinction est cruciale et doit être maîtrisée.
- La BCE a un objectif d'inflation inférieure mais autour de 2 %, et non 3 % (confusion regrettable avec le critère du Pacte de stabilité et de croissance relatif au déficit public).
- Le nom de famille d'Alban Phillips a été très régulièrement mal orthographié (un seul « l » au lieu des deux). De manière générale, un soin plus méticuleux à l'orthographe des auteurs semble opportun.